

Ceci est vrai particulièrement pour le comté de Richmond, où j'ai constaté une assiduité remarquable parmi les enfants qui sont assez avancés dans leurs études — je parle de ceux d'âge à apprendre la grammaire, la géographie et l'histoire.

La ville de Richmond est une des quatre villes de la province possédant un bureau de commissaires d'écoles catholiques et un bureau protestant incorporés par Acte spécial de la Législature. La taxe scolaire est perçue par le conseil municipal, et les commissaires d'écoles des deux bureaux sont tenus de s'entendre avec le conseil sur le taux de la taxation. Jusqu'à présent ils y sont parvenus sans beaucoup de difficulté. Les commissaires protestants, ayant peu d'enfants sous leur juridiction, avec des propriétés considérables, se contentent de 5 millièmes, et les commissaires catholiques exigent 6 millièmes. Les écoles dans la ville sont assez bonnes, mais mal ventilées. On y remarque cependant une des curieuses anomalies qui existent dans la province entière : les commissaires d'écoles catholiques n'entretiennent que les écoles de garçons ; pour les filles, il y a un couvent où elles doivent payer leur enseignement. Les Sœurs ont pris l'édifice qui a été élevé par souscription, et elles ne reçoivent aucun secours du bureau scolaire.

Les municipalités rurales du comté s'imposent, en général, des taxes élevées, sauf Melbourne village (protestant), St George de Windsor (protestant) et St Georges de Windsor (catholique), où les commissaires se contentent de piteuses écoles.

La cité de Sherbrooke est soumise au même régime que Richmond ; là aussi, la disproportion entre le nombre des enfants à instruire et la valeur des propriétés à imposer s'affirme fortement. La propriété taxable des protestants est évaluée à plus de deux millions avec 800 enfants environ à instruire.

D'un autre côté les commissaires catholiques ont à leur disposition des propriétés d'une valeur de \$1,128,000 seulement avec 1,290 enfants à instruire. Le résultat est l'encombrement des écoles catholiques.

Les districts ruraux des comtés de Wolfe,

Sherbrooke, Drummond et Shefford m'a-t-on dit, ne présentent pas aussi bonne apparence que ceux de Richmond. Les enfants quittent les écoles trop tôt.

J'ai appris avec plaisir que les relations entre catholiques et protestants étaient en général cordiales. Dans certains cas les commissaires d'écoles protestantes s'arrangent avec le curé catholique, pour lui laisser l'administration d'une école que suivent les enfants catholiques sans passer par la formalité de l'établissement d'un bureau d'écoles dissident.

L'existence côté à côté d'un bureau catholique et d'un bureau protestant a souvent le bon effet de provoquer une saine émulation qui se traduit par une élévation du taux de la taxation : elle va quelquefois jusqu'à 1 pour cent.

Les maîtresses d'écoles protestantes sont en général mieux payées que les catholiques ; le salaire des premières varie de \$100 à \$300, tandis que les secondes ne touchent que la moitié de cette somme.

L'inlassance des salaires et la proximité des Etats-Unis poussent bien des maîtresse d'école à émigrer ; quelques-unes préfèrent même aller travailler dans les filatures de la Nouvelle Angleterre. Il en résulte de sérieux dérangements dans l'instruction. Trop souvent les enfants doivent changer de maîtresse et par suite de méthode et même de livres de classe.

Avec le taux de la taxe admis dans ces comtés ou pourrait tenir de très bonnes écoles, n'était la manie déplorable de les multiplier à l'infini. La différence de croyance oblige naturellement à entretenir beaucoup d'écoles, mais souvent le nombre des constructions dépend du caprice des commissaires. Dans Drummond et Shefford chaque groupe d'enfants à son école. Si une ou deux familles partent pour les Etats-Unis, il faut fermer l'école faute d'élèviers. Le danger de la multiplicité des écoles a déjà été constaté aux Etats-Unis et, dans le Massachussets, où y a réagi en procurant des voitures pour conduire les enfants aux écoles trop éloignées.

L'ameublement et la ventilation sont négligés partout. On m'a montré des écoles bâties suivant les plans approuvés par le surintendant de l'Instruction Publique, mais on m'a informé